

CÉRÉALES La filière au Grand Palais de Lille pour une session boursière décentralisée.

« Des marchés céréaliers collés au plancher »



Baudouin Delforge (à droite), président d'Agro-Paris Bourse, au côté de Frédéric Carré, président du groupe Carré et président de la Fédération du négoce agricole.

Cap au Nord ! Agro-Paris Bourse organisait le 4 décembre dernier à Lille Grand Palais sa bourse aux céréales décentralisée. L'occasion pour la filière céréalière de se réunir une nouvelle fois dans la capitale des Flandres, qui avait déjà accueilli l'événement en 2001. À l'époque, près de 1 000 participants avaient été enregistrés. « Le choix de Lille s'est imposé naturellement par la dynamique affichée depuis des années par la filière céréalière régionale, qui, associée à la vigueur du port de Dunkerque, rend cette étape incontournable pour de nombreux acteurs concernés par nos activités », explique Baudouin Delforge, président d'Agro-Paris Bourse. Ce dernier souligne « l'esprit des gens du Nord » qui anime les opérateurs régionaux : « Même s'ils sont concurrents sur le terrain, ils savent se réunir sous la même bannière pour défendre leur région ; et jouer collectif dans l'intérêt de tous. La preuve avec Dunkerque qui tire l'export français et fera bientôt jeu égal avec Rouen ».

Et le président d'Agro-Paris Bourse de rappeler l'enjeu de cette bourse décentralisée : « Au moment où les acteurs de la filière exigent plus de réactivité et d'ouverture au monde, c'est l'opportunité de montrer que nous voulons rester en contact avec toutes les réalités économiques, surtout quand elles s'expriment dans une région qui s'impose

comme un lieu fort de la grande Europe ».

L'association Agro-Paris Bourse a en effet pour mission de regrouper la filière céréalière et internationale. Elle compte près de 350 sociétés et 900 adhérents regroupant la collecte, le négoce, le contrôle qualité, le transport, le stockage, la manutention, les firmes d'intrants santé et nutrition des plantes, ainsi que la gestion financière. Ses grands rassemblements régionaux, nationaux et internationaux ont ainsi vocation à rapprocher les professionnels des entreprises.

« Cette année, nous avons réuni quasiment le même nombre d'entreprises qu'en 2001 ; malheureusement le contexte sécuritaire et la nécessité de réduire les coûts, font que les délégations étaient moins fournies que d'habitude, précise Baudouin Delforge. Près de 500 personnes ont tout de même fait le déplacement ». Côté marchés céréaliers : « L'encéphalogramme est plat, reconnaît le président d'Agro-Paris Bourse. Ils sont collés au plancher et ont bien du mal à décoller avec un potentiel de hausse qui reste assez faible ». Selon lui, les signes d'amélioration pourraient venir du risque d'accidents climatiques en Europe de l'Est, ou de l'impact d'El Niño : « Les problèmes actuels d'ensemencement en blé en Inde pourraient nous ouvrir une petite fenêtre de tir », indique-t-il.

MDS

Le contrat blé meunier supérieur n° 3 d'Euronext très peu utilisé

Lancé en mars 2015 après une récolte 2014 marquée par la très mauvaise qualité des blés français, le contrat blé meunier supérieur n° 3 d'Euronext est « très peu utilisé par les opérateurs », a indiqué Lionel Porte, responsable « développement produits » de l'opérateur. Seulement 12 lots sont négociés quotidiennement avec ce contrat depuis son lancement, contre 36 605 pour le contrat blé n° 2. Dès la création du contrat n° 3, « l'intention était que le n° 2 et le 3 fusionnent à partir de 2017, sur les caractéristiques », explique Lionel Porte. Il a laissé entendre qu'une fusion avant 2017 était possible : « On se garde toutes les options ». Le contrat blé meunier supérieur n° 3 contient des critères qualitatifs supérieurs (taux minimum de protéines de 11 %, indice de temps de chute d'Hagberg minimum de 220 secondes, poids spécifique minimum de 76 kg par hectolitre), et des points de livraisons supplémentaires (Nantes et Bordeaux).

LAIT Le conseil national de la FNPL s'est réuni le 26 novembre. 120 délégués ont participé à ce rendez-vous annuel.

« La valeur ajoutée du marché doit aller jusqu'au producteur »

Tout au long de l'année, alerte, action, mobilisation à Bruxelles et à Paris, la FNPL et son réseau ont fortement contribué à l'obtention du plan d'urgence complété par des fonds européens complémentaires de gestion des marchés. Malgré cela, la crise n'est toujours pas résorbée et le Commissaire européen reste aveugle et sourd aux difficultés des éleveurs laitiers français et européens. Grâce à la mobilisation de son réseau, la FNPL a aussi axé son action sur le seul levier qui pouvait permettre d'agir sur le prix du lait : le marché intérieur des PGC. Les deux tables-rondes du 24 juillet et du 1^{er} octobre ont pu déboucher sur des engagements forts de la distribution et des entreprises. Plus de 120 millions d'euros ont été concrètement réinjectés sur le prix payé aux producteurs. De ce fait, le prix français est nettement supérieur à celui de la plupart de nos collègues européens. Cette action n'est pas terminée. Non seulement la FNPL constate une perte en charge du retour attendu et une forte absence de transparence du dispositif, mais la crise persiste et l'on constate déjà des fissures dans l'édifice, chaque intervenant semblant déjà se préparer à une lutte sans merci pour les négociations 2016. Cela, la FNPL et les éleveurs laitiers ne pourront l'accepter !



Seul le marché intérieur a la capacité d'atténuer l'impact de la crise sur les autres marchés.

« Nous ne sommes pas là que pour éteindre les incendies, a affirmé Thierry Roquefeuil, et nous devons effectuer un travail prospectif sur la chaîne alimentaire et le retour de valeur pour les éleveurs. » L'intervention de Serge Papin, PDG de Système U, a été l'occasion d'examiner les pistes telles que celles de relations tripartites où les producteurs ne seraient plus la seule résultante de négociations commerciales, mais en seraient au contraire l'un des acteurs. Mais les résultats obtenus en 2015 doivent se poursuivre en 2016. Seul le marché intérieur a

la capacité d'atténuer l'impact de la crise sur les autres marchés. C'est pourquoi la FNPL proposera dans les prochains jours une charte que devront signer les acteurs afin de poursuivre leurs engagements sur les conditions tarifaires de 2016 et les retours aux producteurs. C'est l'une des conditions nécessaires pour tenir jusqu'au bout de cette crise. La FNPL et son réseau seront proactifs dans cette démarche vitale pour les éleveurs, et seront inflexibles envers ceux qui ne s'y associeraient pas.

FNPL

Intervention

« Il faut un accord entre les filières »

« Il faut un accord de filière, et pas seulement avec vos clients directs, car vous êtes aujourd'hui des sous-traitants. Et les sous-traitants sont parfois maltraités ». Sur le contexte général, Serge Papin souligne que « nous vivons de nombreux dérèglements, climatiques, géopolitiques, économiques, ubérisation*... » Nos métiers, que l'on pensait stables, évoluent très vite. Il y a deux ans, AirBnB n'existait pas, et il est maintenant le premier logeur du monde et représente deux fois la capitalisation du groupe Accor (faisant allusion à l'hôtel Ibis ou se tenait le CN) sans détenir de chambres... Le consommateur réagit également différemment et se positionne davantage

dans les débats de société. Dans ce contexte, les opérateurs grossissent, que ce soit dans l'industrie ou le commerce. Système U n'échappe pas à cette logique et rejoint le groupe Auchan pour atteindre plus de 20 % de parts de marché. Avec Carrefour (+ Cora), Leclerc, ITM + Casino, les 4 opérateurs représentent 80 à 90 % du commerce alimentaire en France. Il est donc de l'intérêt de tous de travailler ensemble pour déboucher sur une situation plus stable. Ainsi, Serge Papin se positionne pour un accord de filière entre distributeurs, transformateurs et producteurs. Il est convaincu que les distributeurs peuvent être de bons partenaires des producteurs et considère qu'ils ont

leur place dans l'interprofession. Selon lui, les producteurs pourraient donc faire partie du tour de table des négociations commerciales. Cette relation tripartite est possible, et apporterait des réponses au prix du lait des éleveurs français, surtout si l'on peut fournir une justification auprès du consommateur. Système U a déjà engagé ce type de relation mais cela ne concerne pour l'instant que des « niches » (telle que le bio). Un gros travail à engager donc pour la FNPL et ses partenaires.

* Ce néologisme est utilisé pour qualifier la révolution du commerce en ligne sans intermédiaire (Uber pour les transports, Amazon, etc.).

Serge Papin, interrogé comme grand témoin, le patron de Système U est intervenu au Conseil National de la FNPL